

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/12/20/2020040173/justel>

---

Dossier numéro : 2019-12-20/48

## Titre

20 DECEMBRE 2019. - Arrêté royal portant approbation des règles générales relatives aux commissions de stage, fixées par la Chambre nationale des notaires

Source : JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 31-01-2020 page : 5391

Entrée en vigueur : 10-02-2020

---

## Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

---

## Texte

Article [1er](#). Les règles générales relatives aux commissions de stage, adoptées le 22 avril 2008 et modifiées les 26 janvier 2017, 22 juin 2017 et 24 janvier 2019 par la Chambre nationale des notaires et qui sont annexées au présent arrêté, sont approuvées.

[Art. 2](#). Le ministre qui a la Justice dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art.](#) N. ANNEXE A L'ARRETE ROYAL DU 20 DECEMBRE 2019 PORTANT APPROBATION DES REGLES GENERALES RELATIVES AUX COMMISSIONS DE STAGE, FIXEES PAR LA CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES  
Règles générales relatives aux commissions de stage  
(NOTE : pour l'annexe, voir 2019-01-24/26)